

FOIRE AUX QUESTIONS

AFTERRES2050 BIODIVERSITÉ - PÊCHÉCOLOGIE

Comment sont définies les eaux territoriales ?

- *Les eaux territoriales sont les eaux côtières, situées à moins de 12 milles nautiques (env. 20 km) des côtes. À ne pas confondre avec la ZEE Zone Économique Exclusive sur laquelle les États (ou l'Union européenne pour ce qui nous concerne) ont des pouvoirs de gestion des pêches.*

Un peu étonnant de faire reposer un scénario sur un pari comme la fusion nucléaire

- *Il s'agit d'un scénario « repoussoir »*

Vous évoquez les eaux françaises métropolitaines comme périmètre de la prospective, comment sont intégrées les autres flottilles européennes qui pêchent dans la ZEE française et inversement, comment avez-vous intégré les pêcheries françaises pêchant dans la ZEE européenne ?

- *Le maintien ou non de la France dans la politique commune des pêches est étudiée scénario par scénario. L'effort de pêche des autres pays dans la ZEE française sera prise en compte dans les scénarios de pêche qui vont forcer les modèles d'écosystèmes.*

Les scénarios n'abordent pas l'hypothèse de la sortie progressive (ou pas) de la pêche industrielle au profit du développement de la petite pêche côtière ?

- *L'évolution des parts respectives de la pêche industrielle et de la petite pêche est précisée scénario par scénario. Par exemple, la petite pêche se développe dans les scénarios sobriété et sortie fossiles. La pêche industrielle est majoritaire dans le scénario pari technologique.*

Les données de consommation par habitant sont-ils en brut (avec tête, arêtes, coquille) ou en net ?

- *Les données sont Équivalent Poids Vif, donc oui elles concernent les produits entiers.*

Les poissons pêchés par les Européens dans le cadre des accords de pêche avec les pays tiers sont-ils comptés dans les prises nationales ou les importations ?

- Il semble qu'ils soient comptés d'abord en exportation puis en importation, dans la mesure où il y a souvent une étape de transformation dans les pays tiers.

Quelle est la part des poissons pêchés dans les eaux territoriales par rapport à notre consommation de poissons de mer ?

- Environ 10%

Ce scénario à 2050 n'est-il pas illusoire considérant l'accélération de la dégradation ?

- Même si le dérèglement climatique s'accélère par exemple, on est encore dans l'enveloppe des projections du GIEC (heureusement). L'intérêt de la prospective est de pouvoir prendre en compte des ruptures.

Dans la consommation annuelle de produits de la mer par habitant, a-t-on la répartition entre consommation hors foyer et consommation au sein du foyer ? Je suppose que les leviers d'action pour faire évoluer ces 2 types de consommation sont différents.

- Oui ces chiffres sont connus (rapports de FranceAgriMer). Et oui, inciter la restauration hors foyer au durable est un puissant levier.

Quelle place l'aquaculture pourrait avoir dans la transition vers une production de produits de la mer avec moins d'impact écologiques ?

- L'aquaculture s'ajoute mais ne remplace pas la pêche. Elle peut nous aider à diminuer nos importations de poissons pêchés... à condition d'être elle-même durable. Ce qui n'est pas le cas actuellement. Le pire produit est le saumon... à éviter en priorité. Mais à l'inverse, on peut développer une aquaculture vertueuse basée sur les algues, les coquillages (huitre et moule), voire les poissons herbivores.

Gros problèmes sur les batteries au lithium avec le contact de l'eau salée, il y a des risques d'incendies. Le sujet a été étudié le notre CRP et le Shift, ça va être compliqué de décarboner...

- C'est bien pourquoi faire croire aux pêcheurs qu'il existe des alternatives technologiques qui permettront de garder le chalut tout en décarbonant est un pur mensonge (ou une incompétence) des pouvoirs publics... et le plus sûr moyen de préparer les prochains plans de sortie de flotte. Il faut avoir le courage de dire aux pêcheurs : l'avenir appartient à ceux qui abandonneront le chalut.

La prédiction du changement des courbes de biomasse et des captures/RMD lié à l'augmentation de maillage prend-elle en compte le différentiel de fécondité entre grands et petits poissons ? En d'autres termes, ne faudrait-il pas aussi protéger les grands poissons ?

- La meilleure manière de protéger les gros poissons (et d'éviter toute sélection génétique) est de protéger les jeunes. Tous les modèles démographiques démontrent qu'augmenter des maillages, c'est plus de géniteurs dans l'eau, et la reproduction permise de tous les génotypes.

Existe-t-il des conserveries mobiles à bord de certains bateaux de pêche ? (Cela pourrait solutionner le problème des tacauds)

- Très peu, hormis sur les navires industriels. Autant il existe des abattoirs mobiles où un éleveur peut confier sa production, mais il n'existe pas de solution équivalente sur les poissons.
- Des étudiants expérimentent actuellement une conserverie mobile pour des surplus de légumes en zone rurale. Peut-être une piste à creuser en aquaculture / pêche...

Quel est le bilan carbone des poissons vendus par Poiscaille comparé aux circuits "traditionnels" ?

- On ne sait pas aujourd'hui, on est en train de faire une évaluation. Mais entre les techniques douces et l'absence d'import on suppose qu'il est largement inférieur.

Que pensez-vous de l'écolabel Pêche Durable en termes de durabilité et déploiement ? Celui-ci est inclus dans les produits entrants dans le décompte "EGAlim" pour la restauration collective mais avec, aux dernières nouvelles, 2 pêcheries françaises labellisées, il est inaccessible pour les restaurations collectives. Il y a une réelle demande dans ces restaurations avec en moyenne 1 service de poisson/semaine.

- Le gros défaut de ce label c'est qu'à ce jour, il ne concerne qu'un volume infime de produits. On peut se référer aux démarches d'étiquetage environnemental... à condition que les bons critères soient pris en compte. C'est une bataille en cours.

Pourquoi dénigrer à ce point le saumon ?

- Au vu de son impact social et écologique. Le saumon est nourri à la farine de poissons... pêchés au sud. On pille les ressources des pays pauvres (qui en auraient bien besoin), pour nourrir les poissons des riches. Une catastrophe écologique et un scandale éthique. Donc oui, préférez les morues.

Faut-il sortir des accords de pêche avec les pays tiers au regard de l'approvisionnement des populations locales ?

- Oui, c'est la trajectoire logique et souhaitable qui prolonge la (lente) décolonisation. Les études de la FAO montrent qu'une pêche et une valorisation locale (à condition que ce ne soit pas en farine de poissons) rapporteraient à l'Afrique 10 fois plus que les actuels accords de la pêche.

Peut-on imaginer un quota d'écopêche imposé aux grandes enseignes ?

- Commençons peut-être à l'imposer aux cantines scolaires ?

Quelle est la part de la pêche côtière française dans la consommation totale de poissons de mer ?

- La pêche française fournit en gros 1/4 de la consommation. Et la pêche côtière 15% (en tonne) ou 20% (€) de la pêche française.

Quelles sont les innovations pour une pêchécologie hauturière ?

- D'abord augmenter les maillages. Ensuite, remplacer le chalut par des arts dormants, là où l'on sait déjà que c'est possible. La langoustine (une des premières espèces) au casier c'est possible. Enfin, tester le casier ou les lignes pour ré-inventer l'avenir.

Ceci marche dans un modèle une espèce... cela devient moins trivial en multi-espèce...

- Oui, il faut trouver des compromis de gestion multi-espèces. Mais il ne fait aucun doute qu'ils impliquent des maillages et tailles minimales de captures plus importants. Par ailleurs, il faut favoriser les engins plus sélectifs en termes d'espèces pêchées. Ils rendent réellement possible un ajustement des captures espèce par espèce, à ce que la mer peut produire durablement.

Peut-on imaginer un scénario d'augmentation des produits de la pêche quand, à la fois la population mondiale s'accroît, l'état des stocks en mauvais état de conservation reste important et avec des Français qui consomment au moins 2 fois plus de poissons de mer que la moyenne mondiale ?

- Non. Nous vivons dans un mode aux ressources finies et la mer en est l'un des meilleurs exemples. Elle peut nous fournir de l'ordre de 100 millions de tonnes à l'échelle mondiale et il faut faire avec. C'est-à-dire notamment diminuer notre consommation en France pour permettre un meilleur partage de la ressource disponible.

Une pêche douce peut-elle réellement maintenir les niveaux de production pour garder des filières industrielles en aval ?

- *Oui, absolument. Ce qui limite la production ce n'est pas la productivité des entreprises de pêche, mais la productivité du milieu marin. Il n'y a aucune raison pour qu'une pêche douce conduise à limiter les quotas de pêche, et donc la production. Bien au contraire, en rendant possible la restauration des fonds marins, la pêchécologie devrait augmenter la productivité de l'écosystème, donc permettre des captures à terme plus importantes.*

La majorité des poissons que l'on pêche sont juvéniles toutes espèces confondues et ce ratio n'a cessé d'augmenter depuis 25 ans... de plus, et c'est logique, nous ne pêchons quasiment plus de gros spécimens toutes espèces confondues.

- *Les chiffres du dernier rapport CSTEP sur la question sont les suivants : sur l'ensemble des poissons de fond, la proportion de juvéniles dépasse 40% pour une espèce sur deux. Et pour certaines espèces on dépasse 60%. La raison en est des maillages trop petits et une pression de pêche trop forte. Résultat, tous les poissons sont pêchés jeunes et il n'y a plus de vieux dans la mer. La protection des juvéniles est un chantier majeur et prioritaire.*

On part ici du principe qu'on mange du poisson "pour se nourrir"... Au vu de la faible part du poisson dans le total des apports alimentaires, et sachant que cette part a vocation à encore diminuer, on se rend bien compte que le poisson en France n'est pas voué à être un aliment de base... À partir de là, y'a-t-il un intérêt (au-delà de maintenir des emplois) d'un point de vue écologique à maintenir de la pêche en France ? et quel est cet intérêt ?

- *Le pire serait de remplacer la pêche française par des importations de poissons, en pillant les ressources du sud et en exportant nos impacts écologiques. Donc oui, commençons par diminuer notre consommation tout en réduisant nos importations. Il faudrait diviser par 3 pour s'ajuster à la production nationale.*
- *Attention cependant, toute diminution implique que nous mangerons autre chose. Surtout pas de la viande, ce serait écologiquement catastrophique. Mais même des protéines végétales : cela implique une augmentation de notre impact sur les écosystèmes terrestres. Si dans le même temps, nous permettons à des pays du sud de se réappropriier leurs ressources halieutiques, tout va bien, car ils diminueront d'autant (espérons-le) leurs impacts finaux.*
- *In fine, à l'échelle mondiale, il serait écologiquement absurde de ne pas se nourrir des ressources vivantes de la mer (à la condition évidemment de les exploiter de manière durable). Car sinon, cela augmenterait d'autant nos impacts terrestres... déjà largement excessifs.*

Cela doit dépendre des régions/zones que l'on considère. Peut-être que manger du maquereau à Arcachon est plus "durable" que manger du poulet, par contre il vaudrait mieux manger du porc à Strasbourg que la sole ? Une cartographie des impacts région/région ?

- *Manger local est indiscutablement un facteur de durabilité.*

C'est pareil pour le poulet, pour rester dans ce qui serait durable on doit en consommer tellement peu qu'en fait on est sur un régime quasi végétarien, avec de la viande qui devient un "luxe"/folklore et qui a un impact marginal quasi nul côté nutrition...

En gros qu'est ce qui justifie d'un point de vue environnemental que peu de pêche est plus pertinent que pas de pêche ?

- *On en revient au cadre défini lors de l'introduction (plafond-plancher); d'un point de vue environnemental, oui, il ne faut peut-être plus consommer de viande. Mais d'un point de vue "plancher" sociétal (qui n'est pas forcément un plancher environnemental mais qui est fixé par la volonté de la société), il semble que la volonté sociétale de masse soit de garder un régime alimentaire omnivore incluant de la viande, que l'on consommerait en moindre quantité certes, mais qui serait aussi issue d'élevage plus qualitatifs : c'est le plancher sociétal que l'on veut maintenir, mais encore peut-on faire en sorte qu'il soit le plus proche possible du plafond environnemental.*

On intègre dans ce plancher "sociétal" le fait que l'on veuille conserver la structure sociétale des régions littorales, dont la culture est basée sur la pêche depuis des siècles (voire des millénaires).

Pourquoi faire l'analyse Transpêche à partir de la valeur et pas du tonnage ?

- *Le projet TransPêche fait les deux (qui ont du sens). L'idée était de ne pas surcharger l'exposé avec trop de chiffres.*

Cette présentation a-t-elle été faite au ministre de la mer et à la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) ?

- *Pas encore. Mais c'est pour bientôt, j'espère.*

Y aurait-il un intérêt à relocaliser les quotas pour territorialiser LES différentes pêches ? (Par exemple la pêche côtière au pays basque)

- *Les quotas doivent être établis à l'échelle des populations de poissons, pour ajuster la capture à ce que la population peut produire durablement. Mais ensuite, oui, les quotas pourraient être répartis en fonction de critères territoriaux.*

Est-ce que vous travaillez avec des associations puissantes comme WWF qui a beaucoup soutenu le label Marine Stewardship Council (MSC) pour revoir les rendements maximums durables ? Les labels sont en effet importants pour orienter les consommateurs et il semble terriblement décalé que le label le plus reconnu soit assis sur des concepts totalement dépassés. 2^{ème} question : y a-t-il des recherches sur la quantité "durable" de consommation par personne et par an ? 3^{ème} question : on a donc beaucoup parlé de la pêche (qui est finalement de la chasse en mer) et peu de l'aquaculture. A-t-on des modèles de répartition entre ces deux pratiques ? Et qu'est ce qui doit absolument être amélioré pour réduire l'empreinte environnementale de l'aquaculture ?

- *Oui, le projet TransPêche, et plus généralement l'Institut Agro travaille avec des ONG (et avec des organisations de pêcheurs).*
- *La quantité disponible par « terrien moyen » est actuellement de 8 kg de poissons de pêche par an. Si on consommait les poissons actuellement transformés en farine à destination de l'aquaculture (une aberration écologique), on pourrait monter à 10 kg.*
- *Les 2 activités, pêche et aquaculture se complètent, mais ne se substituent pas l'une à l'autre. Nulle part dans le monde le développement de l'aquaculture n'a conduit à réduire la pêche.*
- *Une aquaculture vertueuse est une aquaculture non-nourrie : algues, coquillages, poissons herbivores.*

Il faut pouvoir consommer du poisson, outre ses apports protéiques, l'intérêt repose surtout sur l'apport en oméga 3 de type DHA que seuls les poissons peuvent apporter

- *C'est parfaitement exact. Mais cela ne peut pas non plus justifier que nous consommions les oméga 3 des autres.*

La baisse de 85% de consommation évoquée par Solagro paraît vertigineuse, pouvez-vous préciser comment vous arrivez à ce chiffre ? Sauf erreur de ma part ça consisterait en un arrêt total des importations + baisse de la pêche française de 30%

- *Le scénario Afterres2050 dans sa version 2016 prévoit la réduction de 85% de la consommation de poissons de façon à limiter la pression sur les stocks et à mieux partager cette ressource auprès de la population mondiale. Il intègre une très forte diminution de consommation de tous les produits d'aquaculture piscivore comme le saumon et un développement de la culture d'algues, et potentiellement de coquillages, et de poissons herbivores. Cela s'intègre aussi dans une réduction des pratiques de pêche impactantes comme le chalutage profond. Il privilégie la consommation de poissons fourragers (sardine, anchois, maquereau) plutôt que carnivores (morue, thon) et les pêches durables comme la pêche côtière et les circuits courts assurant une meilleure plus-value aux pêcheurs (source : Association pleine mer). La consommation de poissons et huiles de poissons passe de 28 kilogrammes par adulte et par an en 2010 en France à 5 kilogrammes en 2050 mais avec une augmentation de la consommation de fruits de mer de 10 à 15 kilogrammes par an.*

ASSIETTE AFTERRRES2050 EN GRAMMES DE PRODUITS INGÉRÉS PAR JOUR COMPARÉE À LA CONSOMMATION DE L'ENQUÊTE INCA²

Types d'aliments	INCA2 2006-2007	Afterres2050	Évolution entre INCA et Afterres2050	
	g/jour	g/jour	g/jour	En %
Poissons	27	4	-23	-85 %
Crustacés et mollusques	4	5	1	+25 %
Algues	Non chiffré	Non chiffré		

Tableau 5 - Source : Solagro, Afterres2050

Source : https://solagro.org/medias/publications/f124_afterres2050_biodiversite.pdf. Enquête INCA, étude Individuelle nationale des consommations alimentaires réalisées par l'ANSES.

Est-ce que des politiques, députés etc ont été invités à regarder et lire ces résultats? Les derniers discours du gouvernement et du président n'évoquent pas les océans à propos des enjeux écologiques, un comble pour la France et sa deuxième position à l'échelle mondiale en termes d'espace marin.

- *Le livre sur la pêchécologie circule actuellement beaucoup parmi les responsables politiques... A suivre*

La demande de protéines animales à destination de l'élevage animal représente quelle proportion de la ressource de pêche ?

- *Environ 20% des captures mondiales.*

Un débat public « la mer en débat » va être organisé par la Commission Nationale du Débat public (CNDP) de décembre 2023 à avril 2024. Ce débat public vise à mobiliser le grand public de France métropolitaine sur le futur de la mer : la planification de la mer Et l'éolien offshore

La pêche va être UN des sujets. Il faut espérer une forte participation du public. Pour contacter l'organisation contactez moi. Denis Salles

- *Merci*

Le discours sur l'état des stocks (supposés être préservés par le RMD et les quotas) ne masque-t-il pas celui qu'on doit porter sur l'état des écosystèmes ?

- *C'est en effet tout le problème. On parle de pêche durable en se référant à l'état des stocks, alors qu'il faut s'intéresser à l'écosystème.*

Quelle pourrait être sur le long terme une redistribution plausible de la pêche hauturière industrielle vers d'autres arts de pêche ? en intégrant le renouvellement

des stocks d'espèces déjà exploitées mais également le risque de saturation spatiale de la bande côtière associé à l'augmentation de l'usage des arts dormants

- *Conforter la petite pêche côtière, c'est lui redonner les quotas actuellement pêchés en zone côtière par les chalutiers hauturiers et industriels. Mais il ne faut surtout pas augmenter la pression de pêche totale en zone côtière ; elle est déjà très forte.*
- *Quant aux hauturiers, certaines transitions semblent à portée de main (la langoustine au casier par exemple). D'autres demandent de l'innovation, et une phase de test et d'accompagnement. C'est un chantier à construire sur 20 ans. Raison de plus pour commencer dès que possible*

Des actions favorisant la consommation de poissons "mal aimés" sont actuellement engagées notamment avec la restauration collective en Méditerranée ; les criées, de par leurs volumes, sont des acteurs incontournables. Ces initiatives sont notamment engagées grâce à certains programmes très locaux, et multi-acteurs : DLAL (développement local par les acteurs locaux), FEAMPA (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture) et PAT (projets alimentaires de territoire).

- *Excellentes initiatives*